

13 place des Marelles
BP 27305
35573 CHANTEPIE Cedex
Tél. 02 99 41 50 07
Fax. 02 99 41 51 33

Chantepie, le 6 Février 2017

E.mail : info@aric.asso.fr
<http://www.aric.asso.fr>

Madame, Monsieur

Lors de l'Assemblée Générale de l'ARIC du 19 novembre 2016 à Guer, nous avons présenté les éléments du diagnostic de fonctionnement de l'Association, réalisé dans le cadre d'une démarche concertée sur plusieurs mois, ainsi que les nouvelles orientations prises pour les années futures.

Le contexte général des évolutions en cours, par la mise en œuvre de la loi NOTRe, nous impose des évolutions de fonctionnement, y compris au sein de l'ARIC.

Ces nouvelles orientations reposent essentiellement sur :

- Une évolution de notre offre de formation, en proposant en complément aux « formations catalogues », « des formations/Actions », en prise directe avec vos besoins, vos questionnements, vos attentes.
- La mise en œuvre d'un réseau interactif des délégué-es ARIC, des communes et des EPCI adhérentes à l'ARIC, de l'accompagnement des délégué-es ARIC pour l'animation de leur rôle auprès de leurs collègues.

C'est dans ce cadre que nous vous invitons à une réunion départementale pour recueillir vos attentes et propositions.

**Le samedi 4 mars 2017 à l'espace Roger Le Studer (Face au complexe sportif) à Plescop
de 9 h 15 à 12 h 30 (inscription nécessaire par le bulletin joint)**

Votre présence est capitale, pour que nous puissions avancer dans la mise œuvre de ces orientations.

Déroulement :

9h15 : Accueil des participants - café

9h30 : L'Aric et les défis d'hier, d'aujourd'hui et de demain : témoignages d'élus

10h00 : Présentation de l'offre de formations et de services de l'Aric

10h30 : Temps participatif sur vos attentes et vos propositions, concernant les deux volets des nouvelles orientations

12h00 : Point d'information sur le Droit individuel à la formation (DIF)

12h15 : Conclusion

En fin de réunion nous vous apporterons une information spécifique sur le DIF (droit à l'information des élus) en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017.

Pour une bonne organisation, nous vous prions de **nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint avant le 23 février 2017.**

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez aux activités de l'Aric, nous vous prions d'agréer,
Madame,Monsieur l'assurance de notre considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Urvoy', written in a cursive style.

Pour le Conseil d'administration,
le Président Christian Urvoy,
Maire de Binic- Etables-sur-Mer



Bulletin de participation

(À renvoyer à l'Aric, par mail : info@aric.asso.fr ou par fax : 02 99 41 51 33) ou en cliquant sur le qr code ci-joint pour atteindre le formulaire en ligne.

Mme/M. :

Fonction / mandat :

Collectivité.....

Adresse :

Code postal :

Ville

Tél.

Courriel

Je serai présent-e :

Le samedi 4 mars 2017 à l'espace Roger Le Studer (Face au complexe sportif) à Plescop de 9 h 15 à 12 h 30

Est intéressé-e par un covoiturage : oui non

Une confirmation d'inscription avec un plan d'accès vous seront communiqués après inscription

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Aric
au 02 99 41 50 07**